



Collège le Sacré Cœur

CONVENTION FINANCIERE 2017/2018

FRAIS DE SCOLARITE

La contribution des familles varie selon **les revenus** de chaque foyer et **le nombre d'enfants** scolarisés dans **l'Ensemble Scolaire de Dunières** (collège le Sacré-Cœur et école Saint-Joseph).

Un coupon distribué à chaque famille permet de se situer par rapport aux tranches proposées. Ce fonctionnement est basé sur la confiance mais si une erreur est pressentie, nous nous réservons la possibilité de faire une demande de documents officiels.

Les notes de frais sont établies aux périodes suivantes : vacances de Toussaint, vacances de Noël, vacances d'Hiver, vacances de Printemps et fin juin. Les chèques sont à établir à l'ordre de « **OGEC de DUNIERES** ». Vous pouvez faire parvenir ce règlement par votre enfant qui le remettra dans la boîte aux lettres du secrétariat ou par la poste. Pour d'éventuels versements en espèces, votre enfant s'adressera directement à la secrétaire qui délivrera un reçu.

<u>Revenu Fiscal de référence</u> <u>Avis d'impôt 2016 sur revenus 2015</u>	<u>Tarif 1° enfant</u>	<u>Tarif 2° enfant</u> <u>-20 %</u>	<u>Tarif 3° enfant</u> <u>-40 %</u>	<u>Tarif 4° enfant</u> <u>et suivants</u>
Inférieur à 12 075 €	14.40 €	11.52 €	8.64 €	0 €
De 12 076 € à 21 395 €	17.00 €	13.60 €	10.20 €	0 €
De 21 396 € à 36 973 €	19.00 €	15.20 €	11.40 €	0 €
De 36 974 € à 62 941 €	22.30 €	17.84 €	13.38 €	0 €
Supérieur à 62 942 €	25.40 €	20.32	15.24 €	0 €

FRAIS ANNEXES

Cotisation CDI : 6.00 € **pour l'année**

Frais de photocopies : 2 € par élève **par mois**

Etude du soir facultative : 6.00 € **par mois**

Les manuels scolaires sont prêtés gratuitement. Seuls certains ouvrages (fichiers TD et livres de poche) seront facturés aux familles.

SELF

<u>Tarif 1° enfant</u>	<u>Tarif 2° enfant</u> <u>-20 %</u>	<u>Tarif 3° enfant et</u> <u>les suivants -40%</u>
4.85 €	3.88 €	2.91 €

Les réductions de 20 % et 40 % s'appliquent **uniquement pour les enfants demi pensionnaires (qui mangent 4 jours sur 4 au self)**.